



TRYA.GESTIONPRIVEE

ENTRÉE EN RELATION - FICHE D'INFORMATIONS LÉGALES

Présentation de TRYA GESTION PRIVÉE

Conforme aux articles 325-5 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers et L.521-2 du Code des assurances, ce document résume toutes les informations légales que JCG FINANCES doit avoir communiquées au Client dès le début de la relation

SARL TRYA GESTION PRIVÉE

Capital social : 7 500€ - RCS LYON : 505 016 311 - NAF/APE : 66.22Z - Adresse du siège : 1, route des Troques 69630 Chaponost.

Adhérent de l'ANACOFI-CIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, sous le n°E002076, votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr

STATUTS LÉGAUX ET AUTORITÉS DE TUTELLE

Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 08 044 494 (vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site Internet ORIAS : <https://www.orias.fr>) au titre des activités réglementées suivantes :

- **CIF (Conseiller en Investissements Financiers)** enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). L'activité de CIF est contrôlable par l'Autorité des Marchés Financiers -17 Place de la Bourse- 75082 Paris Cedex 02 - www.amf-France.org.
Le conseil en investissement que TRYA GESTION PRIVÉE est amené à vous délivrer sera un conseil en investissement non indépendant par opposition au conseil indépendant défini comme suit : un conseil en investissement est considéré comme indépendant dès que le conseil est fourni dans le cadre d'une évaluation d'un éventail suffisant d'instruments financiers disponibles sur le marché, qui doivent être suffisamment diversifiés quant à leur type et à leurs émetteurs, ou à leurs fournisseurs et ne doivent pas se limiter » à ceux émis notamment par le groupe. Dans ce cadre, TRYA GESTION PRIVÉE peut percevoir de rémunérations, commissions ou avantages monétaires ou non monétaires en rapport avec la fourniture de la prestation de conseil, versés ou fournis par un tiers ou par une personne agissant pour le compte d'un tiers, sous réserve du respect des règles sur les avantages et rémunérations imposant l'information du client, l'obligation d'amélioration du service et le respect de l'obligation d'agir au mieux des intérêts du client.
- **IAS (Intermédiaire en Assurance)** : Courtier d'assurance positionné dans la catégorie « b » de l'article L521-2 du Code des assurances laquelle correspond à l'intermédiaire qui n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance. L'activité d'intermédiaire d'assurance est contrôlable par l'Autorité de contrôle Prudentiel et de résolution - 4 Place de Budapest CS 92459 75436 PARIS CEDEX 09 - www.acpr.banque-france.fr. La liste des compagnies avec lesquelles nous travaillons ou pouvons travailler figure ci-après.
 - ⇒ Entreprises d'assurance avec lesquelles il existe un lien financier (si le cabinet détient une

Société de courtage d'assurance et Conseil en Investissements financiers



TRYA.GESTIONPRIVEE

participation > à 10% des droits de vote ou du capital d'une entreprise d'assurance ou inversement) : **Néant**.

- **Démarcheur bancaire ou financier : l'activité de démarchage est exercée auprès de Sigma Gestion, 123 Venture, BNP Privalto, Suravenir et la banque Delubac.**

ASSURANCES

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile et Professionnelle (RCP) et d'une Garantie Financière (GF) suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances : elles sont souscrites auprès de CGPA – 125 rue de la Faisanderie – CS 31666 – 75773 PARIS CEDEX 16. Numéros des polices : RCIP0139 / GFIP0139

	CIF	IAS	Démarcheur bancaire ou financier
RCP	1 534 349 € Par sinistre et par année d'assurance	2 557 250 € Par sinistre et par année d'assurance	1 534 349 € Par sinistre et par année d'assurance
GF	-	117 633 €	-

PARTENAIRES, COMPAGNIES ET FOURNISSEURS

Nom	NATURE	TYPE D'ACCORD	MODE DE RÉMUNÉRATION
AG2R LA MONDIALE	Assureur	Commercialisation	Commissions et encours
AFEXIA ASSURANCE	Assureur	Commercialisation	Commissions
ALPTIS	Assureur	Commercialisation	Commissions
APICIL	Assureur	Commercialisation	Commissions et encours
APREP	Assureur	Commercialisation	Commissions et encours
APRIL	Assureur	Commercialisation	Commissions
AVIVA	Assureur	Commercialisation	Commissions et encours
BNP PRIVALTO	Banque	Commercialisation	Commissions
COURTAGE & SYSTÈMES	Assureur	Commercialisation	Commissions et encours
DEBORY	Société de gestion	Commercialisation	Commissions et encours
DELUBAC	Assureur / Banque	Commercialisation	Commissions et encours
EDMOND DE ROTHSCHILD	Plateforme	Commercialisation	Commissions et encours
GENERALI VIE	Assureur	Commercialisation	Commissions et encours
GENERALI PATRIMOINE	Assureur	Commercialisation	Commissions et encours
LA BALOISE	Assureur	Commercialisation	Commissions et encours
MMA EXPERTISES	Assureur	Commercialisation	Commissions et encours
SURAVENIR	Assureur	Commercialisation	Commissions et encours
SWISSLIFE	Assureur	Commercialisation	Commissions et encours

Cette liste n'étant pas exhaustive, JCG Finances communiquera sur simple demande le nom des autres établissements financiers avec lesquels un protocole de commercialisation a été ouvert.



TRYA.GESTIONPRIVEE

TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS - MODALITÉS DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation, le cabinet TRYA GESTION PRIVÉE peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : 1, route des Troques 69630 Chaponost ; par **tél / fax** : 04 72 77 98 16 / 04 37 57 03 64 ou **par email** : lauraz@jcgfinances.com

TRYA GESTION PRIVÉE s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- 10 jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- 2 mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Saisir un médiateur :

Médiateur compétent litiges avec une entreprise : <i>ANACOFI-Médiateur de l'Anacofi</i> 92 rue d'Amsterdam-75009 Paris	Médiateurs compétents litiges avec un consommateur : pour les activités de CIF <i>Mme Marielle Cohen-Branche- Médiateur de l'AMF</i> 17, place de la Bourse - 75 082 Paris cedex 02 http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-L-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html?
Médiateur de l'assurance : <i>La Médiation de l'Assurance - TSA 50110-75441 PARIS CEDEX 09 - http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur</i>	

En dernier recours, saisir les Tribunaux.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de notre relation contractuelle, nous sommes amenés à collecter, traiter et détenir des informations vous concernant. Les données personnelles que vous nous transmettez sont collectées et traitées par JEAN-CHRISTOPHE GEYER en qualité de responsable de traitement au sens des dispositions du Règlement Général sur la protection des données personnelles (RGPD). Ces données personnelles sont collectées, selon le cas, sur des bases légales différentes (votre consentement, la nécessité contractuelle, le respect d'une obligation légale et/ou encore l'intérêt légitime du Responsable de traitement). Concernant vos proches, nous vous remercions de les tenir informés des modalités du présent traitement de leurs données personnelles. Les données collectées vous concernant vous et vos proches seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archive pendant un délai de cinq (5) ans, à défaut de délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige. Vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité conformément à la loi. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez nous contacter au en adressant un mail à jcg@jcgfinances.com. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

MODES DE COMMUNICATION



TRYA.GESTIONPRIVEE

Dans le cadre de notre relation contractuelle, nous pourrions communiquer par courrier postal ou par tous moyens de télécommunications (e-mails, signature électronique, téléphone...).

DATE ET SIGNATURE

Le client :

Nom : \$client.nom\$

Prénom : \$client.prenom\$

Fait à : \$client.domicile.ville\$

Le : \$now\$

SIGNATURE

Le conseiller :

Nom : \$collab.nom\$

Prénom : \$collab.prenom\$

Fait à : \$collab.bureau.ville\$

Le : \$now\$

SIGNATURE



TRYA.GESTIONPRIVEE

SARL JCG FINANCES

SARL au capital de 7500 € - Code APE 66.22Z - RCS Lyon 505 016 311

1, route des Troques - Immeuble LW1 - 69630 Chaponost

Immatriculé sur le registre de l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n°08 044 494 au titre de ses activités de Courtier d'assurance et de Conseiller en Investissement Financier

Adhérent de l'ANACOFI-CIF [association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers] sous le n°E002076

Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière délivrées par

CGPA – 125 rue de la Faisanderie – CS 31666 – 75773 PARIS CEDEX 16